

LETTRE DU CENTRE N° 155

Objet : Convention de formation pour les responsables de Cicas et de plateformes téléphoniques Cicas en 2014

Dans le cadre du budget des dépenses administratives communes de l'Arrco, le GIE Agirc-Arrco prévoit pour 2014 l'organisation d'une convention de formation pour les responsables de Cicas concernant tant les aspects techniques, informatiques et réglementaires Agirc et Arrco que les questions d'organisation et de méthode de travail.

La prestation assurée par les divers intervenants, l'hébergement et la restauration des stagiaires sont pris en charge par le budget des dépenses administratives communes de l'Arrco afin que l'ensemble des responsables Cicas puissent bénéficier du même niveau d'information et d'une formation spécifique, quels que soient les choix de politique de formation de chaque institution ; seuls les frais de déplacement ou d'hébergement la veille de la session sont à la charge des institutions gestionnaires.

Pour l'année 2014, il a été retenu l'organisation d'une Convention de formation pour les responsables de Cicas et les superviseurs des plates-formes téléphoniques d'une durée de 4 jours. Cette convention sera organisée à Sainte Foy-lès-Lyon (69110).

En ce qui concerne la formation pour les responsables des 5 plates-formes téléphoniques et les responsables de la gestion des Cicas au niveau des institutions, elle se déroulera désormais dans les locaux du GIE Agirc et Arrco à une date qu'il restera à définir au cours de l'année 2014 pour caler au plus près de l'actualité du Réseau Cicas.

Vous trouverez, ci-après, le contenu de la Convention des Responsables Cicas et Plates-formes téléphoniques Cicas qui se déroulera du mardi 20 mai au vendredi 23 mai 2014.

En cas d'impossibilité majeure, le responsable du Cicas pourra demander à l'Unité "Animation Réseau Cicas " son remplacement par un de ses collaborateurs ; il ne pourra y être répondu favorablement que de façon très exceptionnelle.

Nous vous prions de bien vouloir renvoyer au Centre de formation Agirc-Arrco le coupon réponse ci-joint **avant le 31 janvier 2014**.

Destinataires :

- Direction générale*
- Direction des ressources humaines*
- Direction de la Communication*
- Responsables de la gestion des CICAS*
- Responsables CICAS et Plates-formes téléphoniques*
- Responsables formation*
- Pour info : secrétaire du CE*



Convention 2014 des responsables de Cicas et des superviseurs des plates-formes téléphoniques Cicas

Du 20 mai au 23 mai 2014

Lieu : Domaine Lyon Saint Joseph : 38 allée Jean-Paul II à Sainte Foy-lès-Lyon (69110)

Déroulement prévisionnel de la convention

Mardi 20 mai : (Accueil à partir de 9h00)

- Matin : 10H ouverture de la convention
 - Le CFP et les formations Cicas – Philippe Damaso du Centre de Formation
 - Présentation des nouveaux responsables Cicas et PFT– Animateur Réseau Cicas
- Après-midi :
 - Actualités DRJ (fiches communautaires, impact réforme des retraites...) – Martine Julien et José Miralles de la Direction des affaires Règlementaires et Juridiques
 - Les process et modes opératoires Cicas suite – Animateur Réseau Cicas

Mercredi 21 Mai :

- Matin
 - Ateliers et présentations de retours d'expérience : "Qualité de la liquidation et interlocution Cicas", "Optimiser le réseau de permanences"– Animateur Réseau Cicas
- Après-midi :
 - Intervention de Monsieur Jean-Jacques Marette
 - Bilan Cicas – Animateur Réseau Cicas

Jeudi 22 Mai :

- Matin
 - Les indicateurs Cicas – Frédérique Nortier, Direction technique
 - Travaux pratiques en ateliers
 - Ircantec : les évolutions réglementaires, le bilan Qualité, les pratiques de gestion des dossiers Ircantec – Animateur Réseau Cicas
- Après-midi :
 - Intervention de Frédéric Coutard, Directeur du Produit Retraite

Vendredi 23 Mai :

- Matin
 - Les EIR : le simulateur, les outils, les statistiques 2013 ...
 - Les outils de communication Cicas et l'actualité ARC
 - Echanges Cicas Animation Réseau Cicas (process, modes opératoires, pratiques...) – Animateur Réseau Cicas

Fin de la convention après le déjeuner.

CONVENTION RESPONSABLES CICAS 2014	
Mardi 20 mai au vendredi 23 mai 2014	
Ain	Allier
Aisne	Alpes-de-Haute-Provence
Alpes-Maritimes	Hauts-Alpes
Ardèche	Ardennes
Aube	Ariège
Calvados	Aude
Cantal	Aveyron
Charente-Maritime	Bouches-du-Rhône
Cher	Charente
Corse-du-Sud	Corrèze
Haute-Corse	Creuse
Côte d'Or	Dordogne
Côtes-d'Armor	Doubs
Drome	Eure
Eure-et-Loir	Gironde
Finistère	Indre
Gard	Indre-et-Loire
Haute-Garonne	Isère
Gers	Jura
Hérault	Loire
Ille-et-Vilaine	Haute-Loire
Landes	Lot
Loir-et-Cher	Lot-et-Garonne
Loire-Atlantique	Lozère
Loiret	Maine-et-Loire
Marne	Manche
Mayenne	Haute-Marne
Nièvre	Meurthe-et-Moselle
Orne	Meuse
Puy de Dôme	Morbihan
Hautes-Pyrénées	Moselle
Pyrénées-Orientales	Nord
Bas-Rhin	Oise
Haut-Rhin	Pas-de-Calais
Haute-Saône	Pyrénées-Atlantiques
Saône-et-Loire	Rhône
Sarthe	Savoie
Paris-Sud	Haute-Savoie
Paris Nord-Ouest	Paris-Ouest
Paris Est	Paris Centre-Est
Yvelines	Seine-Maritime
Tarn	Seine-et-Marne
Tarn et Garonne	Deux-Sèvres
Vaucluse	Somme
Vienne	Var
Vosges	Vendée
Territoire de Belfort	Haute-Vienne
Essonne	Yonne
Seine-Saint-Denis	Hauts-de-Seine
Val-de-Marne	Val-d'Oise
PFT 891 => 3 superviseurs	PFT 892 => 3 superviseurs
PFT 894 => 2 superviseurs	PFT 895 => 4 superviseurs
PFT 896 => 3 superviseurs	

BULLETIN D'INSCRIPTION

Convention 2014 des responsables Cicas et des superviseurs de plateformes téléphoniques Cicas

20 mai 10h au 23 mai 2014 14H - Sainte Foy-lès-Lyon (69110)

<p>Cicas ou Plate-forme téléphonique :</p> <p>.....</p> <p>Nom – Prénom :</p> <p>Téléphone : Portable :</p>	<p><i>Cochez les cases souhaitées</i></p> <p>oui</p>	<p><i>Cochez les cases souhaitées</i></p> <p>non</p>
<p>Hébergement Convention (à partir du mardi 20 mai)</p> <p>Du fait du site et de la proximité de Lyon, Il n'est pas prévu d'hébergement sur le site de la Convention le lundi. Les stagiaires qui souhaiteraient arriver la veille devront s'organiser individuellement pour leur nuitée d'hôtel et acheminement sur le site de la Convention. Une liste de suggestion d'hôtels sur Lyon sera communiquée sur le Portail d'information Planète Cicas.</p>		
<p>Le site ne disposant que de 100 chambres, j'accepte de partager une chambre double. Si oui précisez le nom des deux stagiaires devant partager leur chambre</p> <p>Stagiaire 1 partageant la même chambre :</p> <p>Stagiaire 2 partageant la même chambre :</p>	<p>OUI</p>	<p>NON</p>
<p>Vendredi 23 mai – Acheminement retour vers gare/aéroport</p>		
<p>Je souhaiterais bénéficier de la navette retour (si oui précisez la destination):</p> <p>Gare Lyon Part Dieu : _____ Horaire train _____</p> <p>Gare Lyon Perrache : _____ Horaire train _____</p> <p>Aéroport : _____ Horaire avion _____</p> <p><i>(l'horaire de la navette sera précisé ultérieurement)</i></p>	<p>OUI</p>	<p>NON</p>
<p>Allergie alimentaire ou autre information à communiquer : <i>merci de le préciser pour permettre de transmettre les consignes aux organisateurs</i></p> <p>.....</p>		

INSCRIPTION REALISEE PAR (toute inscription doit être validée par le service formation)

Nom du service : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Portable : _____

E-mail : _____

Signature

**A renvoyer avant le 31 janvier 2014
après validation de votre service Formation
au Centre de formation Agirc Arrco
16-18 rue Jules César 75592 PARIS Cedex 12
Fax : 01.71.72.16.11 ou e-mail : gie.cfp@agirc-arrco.fr**